



AVIS DE COURSE
TYPE « REGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »
Challenge Inter Clubs 2025 Courses 9 et 10
18 et 19 octobre 2025

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régate,
- le présent avis de course,
- la fiche course, et ses annexes,
- les règles de la classe HN.

2. ADMISSIBILITE – INSCRIPTION – CATEGORIE DE NAVIGATION-PLACE DE PORT

- 2.1** La régata est ouverte aux bateaux des classes HN telles que définies dans le règlement du Challenge Inter Clubs 2025.
- 2.2** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence compétition FFVoile valide et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les licences journalières sont acceptées accompagnées d'un certificat médical valide. A défaut ils ne feront pas partie de l'équipage.
- 2.3** L'inscription se fera exclusivement par internet : http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?CLUB=CNSR.
- 2.4** Les bateaux devront obligatoirement présenter un certificat HN en cours de validité.
- 2.5** La liste des bateaux sera affichée une heure avant la mise à disposition.
- 2.6** Catégorie de navigation : moins de 6 milles des côtes.
- 2.7** Les bateaux ayant besoin d'une place dans le port de Saint-Raphaël pour la nuit du samedi au dimanche doivent en faire la demande au CNSR (regates@cnsr.fr) (amarrage offert par le port Santa Lucia)

3. DROITS A PAYER

Sans objet

4. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE

Briefing et Premier signal d'attention

Samedi 18 octobre :

- 12h30 Briefing par VHF 77,
- 12h55 Premier signal d'avertissement : parcours selon règlement CIC 2025
- 18h30 Apéritif au club nautique et résultats de la course 9

Dimanche 19 octobre

- 10h30 Briefing par VHF 77
- 10h55 premier signal d'avertissement : parcours selon règlement CIC 2025

Les bateaux manquant à finir avant 17h00 les deux jours seront classés DNF.

5. FICHE COURSE

La Fiche course et le cahier des parcours seront disponibles quand le bateau aura confirmé son inscription (documents en règle).

6. CLASSEMENT Voir le règlement du Challenge Inter Club 2025.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).